

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1299

30 novembre 2005

### SOMMAIRE

2 Motion S.A., Echternach.....	62336	Electrical Distribution Board Services, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	62323
Abvent Luxembourg S.A., Luxembourg .....	62309	Electromind S.A., Kleinbettingen .....	62352
ACE Engineering S.A., Mamer .....	62310	Elisenau Holding S.A., Luxembourg .....	62329
Acelux S.A. Holding, Luxembourg .....	62317	Emy S.A., Luxembourg .....	62328
Aixone, S.à r.l., Luxembourg .....	62307	Enchilos Holding S.A., Luxembourg .....	62328
Aixone, S.à r.l., Luxembourg .....	62307	Esseventuno S.A., Luxembourg .....	62352
Aixone, S.à r.l., Luxembourg .....	62307	Euroleased S.A., Luxembourg .....	62307
Alexis Project Contractors S.A., Luxembourg ...	62312	Euroleased S.A., Luxembourg .....	62307
Algo Luxembourg S.A., Luxembourg .....	62319	Faisal Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg .	62337
All Consulting Europe S.A., Luxembourg .....	62310	Ferroknepper Buderus S.A., Esch-sur-Alzette ...	62308
All Consulting Europe S.A., Luxembourg .....	62310	Fosbel Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	62323
Amata S.A., Luxembourg .....	62315	Freund Invest S.A., Luxembourg .....	62329
Amgine Equity Holding S.A., Luxembourg .....	62306	Fun Park S.A., Luxembourg .....	62337
Amuco S.A.H., Luxembourg .....	62337	Gadi Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	62339
Anee Soft, S.à r.l., Strassen.....	62344	Gernest S.A., Luxembourg .....	62335
Auto-Mobile, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	62317	Gisela S.A., Luxembourg .....	62351
Auto-Motor-Center-Esch 2 S.A., Esch-sur-Alzette.	62317	Globexport Rako S.A., Luxembourg .....	62329
Auto-Sud Ecole, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	62316	Graphicom International S.A., Luxembourg.....	62312
Banque de Commerce et de Placements S.A., Luxembourg.....	62336	Graphicom International S.A., Luxembourg.....	62312
Blue Island, S.à r.l., Mersch.....	62315	Groupement Européen de Service S.A.....	62347
Box Delivery S.A., Luxembourg.....	62349	Hepta S.A., Luxembourg.....	62318
Box Delivery S.A., Luxembourg.....	62349	Hydinvest S.A., Mamer .....	62348
Ciabel S.A.H., Esch-sur-Alzette .....	62335	I.C.I., International Compagnie d'Information S.A., Dudelange .....	62322
Ciabel S.A.H., Esch-sur-Alzette .....	62335	I.C.I., International Compagnie d'Information S.A., Dudelange .....	62322
Ciabel S.A.H., Rodange .....	62335	IBI-Consult, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	62316
Clinder S.A., Luxembourg.....	62319	Immo Kayl, S.à r.l., Kayl.....	62316
Compagnie des Neiges S.A.H., Luxembourg .....	62329	Immobinvest S.A., Luxembourg.....	62329
Compagnie du Lac aux Lotus S.A.H., Luxembourg	62316	Interactive Investments S.A., Luxembourg.....	62314
Compagnie Internationale Presse Luxembourg S.A., Dudelange .....	62320	International Lease and Finance S.A., Wasserbillig	62317
Compagnie Internationale Presse Luxembourg S.A., Dudelange .....	62320	InterTherm Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	62306
Comparco S.A.H., Luxembourg.....	62318	IPN Unternehmensberatung S.A., Luxembourg... ..	62332
Creaction International S.A., Luxembourg.....	62345	Katalpa, S.à r.l., Steinfort.....	62347
Damovo Group S.A., Luxembourg.....	62319	Konsbruck's British House S.A., Luxembourg... ..	62315
Danasia S.A., Luxembourg .....	62319	Lagena Holding Company A.G., Luxembourg....	62344
Deflandre S.A., Luxembourg .....	62348	Lanzer S.A., Sanem .....	62315
(Les) Editeurs Luxembourgeois S.A., Dudelange ..	62321	Legal & Financial S.A.H., Mamer .....	62348
(Les) Editeurs Luxembourgeois S.A., Dudelange ..	62321		

Levy Soeurs Succ., S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	62315	Poseidon Lux S.A., Luxembourg . . . . .	62312
Lubeda Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62318	ProLogis France IX, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62308
Luxembourg North Distribution S.A., Luxembourg . . . . .	62348	Resolut, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62337
Luxoil PJS, GmbH, Mertert . . . . .	62346	Rodberg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62316
Maison Moderne, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62310	S.N.P., Société Nouvelle de Participations S.A., Luxembourg . . . . .	62328
Marin Holding S.A., Mamer . . . . .	62349	Sabrofin S.A., Mamer . . . . .	62345
Marionex S.A.H., Luxembourg . . . . .	62323	Scalfi Esfin S.A., Luxembourg . . . . .	62347
Marygold S.A.H., Luxembourg . . . . .	62318	Security Link S.A., Luxembourg . . . . .	62346
Menuiserie Poncin, S.à r.l., Pétange . . . . .	62346	Security Link S.A., Luxembourg . . . . .	62346
Micavest S.A.H., Luxembourg . . . . .	62319	Siramot S.A.H., Luxembourg . . . . .	62332
Milesa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62308	Siyoman Properties S.A., Luxembourg . . . . .	62336
Milesa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62308	Sky Sign S.A., Luxembourg . . . . .	62345
Milesa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62308	Solyred S.A., Luxembourg . . . . .	62335
Modern Properties S.A., Luxembourg . . . . .	62334	Soprimmo S.A.H., Luxembourg . . . . .	62332
Mulco S.C., Luxembourg . . . . .	62337	Stonebridge S.A., Luxembourg . . . . .	62352
Navimer S.A., Mertert . . . . .	62336	Stridim Technics Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62310
Neuvimmo S.A., Luxembourg . . . . .	62334	Studio 352 S.A., Howald . . . . .	62336
Nioc S.A.H., Luxembourg . . . . .	62318	Tarlux S.A., Luxembourg . . . . .	62334
Omnium Textile S.A., Luxembourg . . . . .	62332	Thaler Assurances S.A., Strassen . . . . .	62345
Opticorp S.A., Luxembourg . . . . .	62334	TMS S.A., Grevenmacher . . . . .	62347
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62350	Tom Cat, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62309
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62350	Tom Cat, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62309
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62350	Tourinvest S.A., Luxembourg . . . . .	62317
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62350	Vegoya S.A., Luxembourg . . . . .	62346
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62351	Verlux Invest S.A., Luxembourg . . . . .	62334
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62351	Veroninvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62334
Orion Venture, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62351	Vilmob S.A., Luxembourg . . . . .	62336
Partibel S.A.H., Luxembourg . . . . .	62309	WGH Luxembourg S.A., Strassen . . . . .	62345
Partogest S.A.H., Luxembourg . . . . .	62309		

**AMGINE EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 87.232.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

*Pour AMGINE EQUITY HOLDING S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(062243.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

**InterTherm LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 100.477.

Changement suivant le contrat de cession d'actions du 7 mars 2005:

- Ancien actionnaire unique: M. Nahum Galmor, Via Carbonara, 21, I-16036 Recco, Italie;

- Nouvel actionnaire unique: EnergoInterTherm HOLDING, S.à r.l., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, numéro de Registre de Commerce B 105.572.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

*Pour InterTherm LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04718. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(062045.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

**EUROLEASED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.806.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061167.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**EUROLEASED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.806.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061165.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**EUROLEASED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.806.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061163.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AIXONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 89.908.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061171.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AIXONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 89.908.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061173.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AIXONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 89.908.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061169.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**MILESA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.721.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061176.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**MILESA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.721.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061177.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**MILESA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.721.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061179.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**ProLogis FRANCE IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.137.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

(061102.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**FERROKNEPPER BUDERUS S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: Esch-sur-Alzette.  
H. R. Luxembourg B 1.020.

*Auszug des Protokolls der Versammlung des Verwaltungsrates der Gesellschaft welche am 1. Juni 2005 abgehalten wurde*

Der Verwaltungsrat bestellt Herrn Stefan Weber, wohnhaft in D-75173 Pforzheim, mit Wirkung zum 1. Juni 2005 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft zwecks Weiterführung des Mandates von Herrn Jörn Werner, welcher mit Ablauf des 31. Mai 2005 zurücktreten ist.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061867.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

**PARTOGEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 22.090.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

(061103.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**PARTIBEL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 35.679.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

(061104.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ABVENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 72.757.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061181.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**TOM CAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 12.278.

—  
Le bilan au 31 janvier 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(061203.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**TOM CAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 12.278.

—  
Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(061199.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**STRIDIM TECHNICS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 99.047.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signatures.

(061184.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ALL CONSULTING EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 83.386.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061202.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ALL CONSULTING EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 83.386.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061204.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**MAISON MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2229 Luxembourg, 9, rue du Nord.  
R. C. Luxembourg B 34.830.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(061193.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ACE ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.061.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ACE ENGINEERING S.A., ayant son siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 54.061), constituée originellement sous la dénomination sociale de LUTEC S.A., suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 1996, publié au Mémorial C, numéro 248 du 18 mai 1996,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Marc Elter en date du 22 juillet 1996, publié au Mémorial C, numéro 529 du 18 octobre 1996, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en ACE BUREAU D'INGENIEURS CONSEIL S.A.,

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange:

- en date du 14 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 521 du 16 juillet 1998,

- en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 521 du 17 décembre 1999,

- en date du 28 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 541 du 8 avril 2002, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en ACE ENGINEERING S.A.,

ayant un capital social fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jan Brand, administrateur de sociétés, demeurant à Neerpelt, (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Andreas Komninos, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Johny Brebels, employé privé, demeurant professionnellement à Mamer.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2005, de L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks, à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2.- Suppression dans l'article 5 de toutes références au capital autorisé, venu à échéance.

3.- Changement du régime actuel de signature et modification afférente de l'article 12 des statuts.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2005, de L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks, à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Mamer.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer dans l'article cinq (5) des statuts toutes références au capital autorisé, lequel est venu à échéance.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier le régime de signature statutaire actuel, afin de donner à l'article douze (12) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 12.** Jusqu'à concurrence d'un montant à fixer à l'unanimité par le conseil d'administration, la société se trouve valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes; pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur est nécessaire.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: J. Brand, A. Komninos, Prebels, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juillet 2005, vol. 532, fol. 26, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 juillet 2005.

J. Seckler.

(064063.3/231/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

**GRAPHICOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 57.433.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061208.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**GRAPHICOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 57.433.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061210.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ALEXIS PROJECT CONTRACTORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 69.763.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061206.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**POSEIDON LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 109.392.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Mademoiselle Katia Roti, employée privée, née à Thionville (France), le 3 juin 1978, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;

2.- Madame Christine Jung, employée privée, née à Thionville (France), le 21 juillet 1973, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de POSEIDON LUX S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège à l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet le commerce de matériel de surveillance et de vidéo-surveillance.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

## **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.

## **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

## **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Titre VIII. Dispositions générales

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et s'en soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et de leurs lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Mademoiselle Katia Roti, préqualifiée, neuf cents actions .....	900
2.- Madame Christine Jung, préqualifiée, cent actions .....	100
Total: mille actions .....	1.000

Les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

#### *Réunion en assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un;
- 2.- Sont nommés administrateurs de la société:
  - Monsieur Fabrice Riva, gérant de sociétés, né à Paris/14<sup>e</sup> (France), le 26 octobre 1970, demeurant à F-75014 Paris, 166, boulevard Montparnasse (France);
  - Madame Jeanne Riva, née Paillard, journaliste, née à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), le 18 juillet 1969, demeurant à F-75014 Paris, 166, boulevard Montparnasse (France);
  - Mademoiselle Katia Roti, employée privée, née à Thionville (France), le 3 juin 1978, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 3.- Est nommé commissaire aux comptes de la société:
  - Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2011.
- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article 10 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Fabrice Riva, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de nous notaire par nom, prénom, état et demeure, tous ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: K. Roti, C. Jung, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 juillet 2005, vol. 532, fol. 30, case 6. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 juillet 2005.

J. Seckler.

(063823.3/231/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

### **INTERACTIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 36.015.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061214.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**BLUE ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7526 Mersch, 6, Um Mierscherbiërg.

R. C. Luxembourg B 78.670.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(061209.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**LEVY SOEURS SUCC., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 11.027.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

(061213.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**LANZER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4988 Sanem.

R. C. Luxembourg B 86.625.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

(061217.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**KONSBRUCK'S BRITISH HOUSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 25.377.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

(061219.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AMATA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 86.207.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(061356.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**IMMO KAYL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3655 Kayl, 17, rue Michel Meylender.  
R. C. Luxembourg B 99.253.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 avril 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(061220.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**IBI-CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 30, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 89.384.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(061223.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**COMPAGNIE DU LAC AUX LOTUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 70.764.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061373.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AUTO-SUD ECOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 15.463.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

(061245.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**RODBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2342 Luxembourg, 52-54, rue Poincaré.  
R. C. Luxembourg B 20.724.

Le bilan clôturé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061379.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

62317

**AUTO-MOTOR-CENTER-ESCH 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 29.469.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

(061249.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AUTO-MOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 35.851.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2005.

*Pour la société*

Signature

(061254.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**INTERNATIONAL LEASE AND FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Wasserbillig, 33, rue du Bocksberg.

R. C. Luxembourg B 42.559.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(061358.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**TOURINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 43.277.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(061362.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ACELUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 80.923.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061375.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**HEPTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 20.620.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(061364.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**LUBEDA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 12.246.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061380.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**NIOC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 43.639.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061386.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**COMPARCO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.696.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061389.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**MARYGOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.952.

—  
Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061393.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**DANASIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 65.471.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG04691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061394.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ALGO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 59.083.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061395.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**CLINDER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 94.360.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061396.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**MICAVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.093.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061398.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**DAMOVO GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 80.397.

Avec effet au 23 juin 2005, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour DAMOVO GROUP S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062049.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

---

**COMPAGNIE INTERNATIONALE PRESSE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 87.434.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE INTERNATIONALE PRESSE LUXEMBOURG S.A. avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1154 du 31 juillet 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Lux, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Pouilley, administrateur de sociétés, demeurant à Dudelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Transfert du siège social à L-3515 Dudelange (80, route de Luxembourg);
- Modification subséquente des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 (premier paragraphe) des statuts comme suit:

«**Art. 2. (premier paragraphe).** Le siège social est établi dans la commune de Dudelange.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Lux, S. Mathot, V. Pouilley, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 13, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

P. Bettingen.

(069710.3/202/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**COMPAGNIE INTERNATIONALE PRESSE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 87.434.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juillet 2005.

P. Bettingen.

(069711.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**LES EDITEURS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.744.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LES EDITEURS LUXEMBOURGEOIS S.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 812 du 26 septembre 2001.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 21 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1315 du 11 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Lux, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Pouilley, administrateur de sociétés, demeurant à Dudelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Transfert du siège social à L-3515 Dudelange (80, route de Luxembourg);
- Modification subséquente des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 (premier paragraphe) des statuts comme suit:

«**Art. 2. (premier paragraphe).** Le siège social est établi dans la commune de Dudelange.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Lux, S. Mathot, V. Pouilley, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 14, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

P. Bettingen.

(069714.3/202/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**LES EDITEURS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.744.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juillet 2005.

P. Bettingen.

(069715.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**I.C.I., INTERNATIONAL COMPAGNIE D'INFORMATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.440.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL COMPAGNIE D'INFORMATION S.A. en abrégé I.C.I. S.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 17 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 573 du 10 août 2000.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 21 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1315 du 11 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Lux, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Pouilley, administrateur de sociétés, demeurant à Dudelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Transfert du siège social à L-3515 Dudelange (80, route de Luxembourg);
- Modification subséquente des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 (premier paragraphe) des statuts comme suit:

«**Art. 2. (premier paragraphe).** Le siège social est établi dans la commune de Dudelange.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Lux, S. Mathot, V. Pouilley, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 14, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

P. Bettingen.

(069716.3/202/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**I.C.I., INTERNATIONAL COMPAGNIE D'INFORMATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.440.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juillet 2005.

P. Bettingen.

(069717.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**ELECTRICAL DISTRIBUTION BOARD SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.  
R. C. Luxembourg B 100.626.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061399.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**MARIONEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 15.920.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061402.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**FOSBEL HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 109.744.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the fourteenth day of July.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FOSBEL GLOBAL SERVICES (LUXCO) S.C.A., a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register,

duly represented by Mr Matthieu Bourdeaut, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago (USA) on 12 July 2005.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will assume the name of FOSBEL HOLDINGS.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**B. Share Capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at sixteen thousand two hundred and fifty US Dollars (USD 16,250.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of thirty two US Dollars and fifty cents (USD 32.50) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of any two members of the board of managers or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager/board of managers.

The sole manager/board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one manager.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

**Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

**Art. 20.** The Company's financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 21.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### F. Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 24.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

##### *Subscription and payment*

All the five hundred (500) shares have been subscribed by FOSBEL GLOBAL SERVICES (LUXCO) S.C.A., prenamed, for a total price of sixteen thousand two hundred and fifty US Dollars (USD 16,250.-).

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of sixteen thousand two hundred and fifty US Dollars (USD 16,250.-), entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

##### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2005.

##### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euro.

##### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.
2. The following person is appointed as sole manager of the Company:

FOSBEL GLOBAL SERVICES S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register.

3. The term of office of the sole manager is set for an unlimited period of time.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

FOSBEL GLOBAL SERVICES (LUXCO) S.C.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

dûment représentée par M. Matthieu Bourdeaut, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (USA), le 12 juillet 2005.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de FOSBEL HOLDINGS.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

#### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de seize mille deux cent cinquante US dollars (USD 16.250,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de trente-deux US dollars et cinquante cents (USD 32,50) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

#### **C. Gérance**

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux des membres du conseil de gérance ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique/conseil de gérance.

Le gérant unique/conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un gérant. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un gérant.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 19.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 20.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 21.** Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et libération*

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par FOSBEL GLOBAL SERVICES (LUXCO) S.C.A., ci-avant nommée, pour un montant total de seize mille deux cent cinquante US dollars (USD 16.250,-).

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de seize mille deux cent cinquante US dollars (USD 16.250,-), entièrement allouée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.
2. Est nommé comme gérant unique de la Société:

FOSBEL GLOBAL SERVICES S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

3. Le mandat du gérant unique est établi pour une durée indéterminée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Bourdeaut, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, vol. 149S, fol. 29, case 11. – Reçu 134,66 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

J. Elvinger.

(070174.3/211/304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

**S.N.P., SOCIETE NOUVELLE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 49.112.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061408.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**EMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 64.497.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061403.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**ENCHILOS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 99.714.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061404.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**FREUND INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.130.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061409.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**COMPAGNIE DES NEIGES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 11.698.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061410.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**GLOBEXPORT RAKO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 50.595.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061411.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**IMMOBINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.718.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061412.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**ELISENAU HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 109.402.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N° 8, (République du Panama).

2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BYNEX INTERNATIONAL LTD., ayant son siège social à Tortola, Road Town, Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, (Iles Vierges Britanniques).

Toutes les deux ici représentées par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lequel mandataire, ès-qualités qu'il agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ELISENAU HOLDING S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège de la société pourra être transféré, par décision de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque surviendront ou seront à craindre des événements extraordinaires, d'ordres politique, économique ou social, et de nature à compromettre l'activité au siège ou la communication aisée de ce siège avec les pays étrangers, celui-ci pourra être transféré dans tous autres pays jusqu'à complet retour à une situation jugée normale, sans toutefois que cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Dans l'hypothèse ci-dessus évoquée, déclaration de transfert du siège social sera effectuée, et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de sa gestion courante.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding et par l'article 209 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3<sup>e</sup> lundi du mois de mai à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N° 8, (République du Panama), quinze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	15.499
2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BYNEX INTERNATIONAL LTD., ayant son siège social à Tortola, Road Town, Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, (Iles Vierges Britanniques), une action . . . . .	1
Total: quinze mille cinq cents actions . . . . .	15.500

Les actions ont été libérées en numéraire à concurrence d'un montant de vingt-quatre mille euros (24.000,- EUR), de sorte que cette somme est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Marc Muller, expert comptable, né à Luxembourg, le 21 août 1951, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll;
  - b) Madame Pascale Loewen, employée privée, née à Luxembourg, le 19 septembre 1965, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll;
  - c) Monsieur Jean-Marc Faber, expert comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - La société anonyme KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 95.849).
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.
- 5.- Le siège social est établi à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juillet 2005, vol. 532, fol. 26, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 juillet 2005.

J. Seckler.

(063856.3/231/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

---

**SOPRIMMO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 14.256.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061413.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SIRAMOT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 7.009.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061414.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**OMNIUM TEXTILE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 3.329.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061416.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**IPN UNTERNEHMENSBERATUNG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
H. R. Luxemburg B 105.033.

Im Jahre zweitausendfünf, den siebten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft IPN UNTERNEHMENSBERATUNG S.A. mit Sitz zu L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 105.033, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 16. Dezember 2004, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 279, vom 30. März 2005.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Eric Blank, Dipl. Betriebswirt, wohnhaft in D-66822 Lebach, Friedenstrasse 36a.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Olivier Jaeglin, consultant, wohnhaft in F-74340 Samoens, route de la Piscine.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Roy Reding, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-6231 Bech, 2, am Neidierfchen.

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen. Die Anwesenheitsliste wurde durch den Stimmzähler geprüft.

Die Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, werden, nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den instrumentierenden Notar, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:*

1.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von zwölf tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) um dasselbe von seinem jetzigen Stand von fünfzig tausend Euro (EUR 50.000,-) auf zweiundsechzig tausend fünfhundert Euro (EUR 62.500,-) zu bringen durch Schaffung und Ausgabe von einhundertfünfundzwanzig (125) neuen Aktien.

2.- Beschluss betreffend den Verzicht der anderen Aktionäre auf ihr Vorzugszeichnungsprivileg.

3.- Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien.

4.- Entsprechende Änderung des Artikels 5 (Absatz 1) der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um den Betrag von ein zwölf tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) um dasselbe von seinem jetzigen Stand von fünfzig tausend Euro (EUR 50.000,-) auf zweiundsechzig tausend fünfhundert Euro (EUR 62.500,-) zu bringen durch Schaffung und Ausgabe von einhundertfünfundzwanzig (125) neuen Aktien.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung stellt fest dass die anderen Aktionäre auf ihr bevorzugtes Zeichnungsrecht verzichtet haben.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst zur Zeichnung der neuen Aktien zuzulassen:

Subskribenten	Anzahl der Aktien	Gezeichnetes Kapital EUR
Herr Olivier Jaeglin .....	125	12.500,-

Sodann ist gegenwärtigem Akte beigetreten, Herr Olivier Jaeglin, consultant, geboren in Colmar (Frankreich) am 2. Oktober 1966, wohnhaft in F-74340 Samoens, route de la Piscine.

Die neuen Aktien wurden ganz in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölf tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

*Vierter Beschluss*

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 5, Absatz 1 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 5. (Erster Absatz).** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zweiundsechzig tausend fünfhundert Euro (EUR 62.500,-), eingeteilt in sechshundertfünfundzwanzig (625) Aktien, mit einem Nominalwert von einhundert Euro (EUR 100,-) pro Aktie. Die Aktien sind Inhaber- oder Namensaktien.»

Alle Beschlüsse wurden einzeln und einstimmig gefasst.

*Kosten*

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Kapitalerhöhung obliegen, werden auf ungefähr ein tausend Euro (EUR 1.000,-) abgeschätzt.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: E. Blank, O. Jaeglin, R. Reding, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, vol. 149S, fol. 17, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 18. Juli 2005.

P. Bettingen.

(063875.3/202/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

**MODERN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 68.783.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061415.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**NEUVIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.538.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061417.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**OPTICORP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 49.999.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061420.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**VERLUX INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 86.071.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061422.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**VERONINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 72.687.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061425.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**TARLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 91.625.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061430.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**CIABEL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Rodange.  
R. C. Luxembourg B 48.343.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(061424.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**CIABEL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 48.343.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(061429.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**CIABEL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 48.343.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(061440.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**GERNEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 14.755.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061419.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SOLYRED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 69.958.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061428.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**VILMOB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.544.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061432.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SIYOMAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 70.738.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061435.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**NAVIMER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6688 Mertert.  
R. C. Luxembourg B 25.304.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061448.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**2 MOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6440 Echternach.  
R. C. Luxembourg B 96.059.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061451.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**STUDIO 352 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 58.690.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 juillet 2005.

Signature.

(061533.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**BANQUE DE COMMERCE ET DE PLACEMENTS S.A., Succursale de Luxembourg,  
Société Anonyme.**

Siège de la succursale: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.279.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061499.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming.  
R. C. Luxembourg B 33.858.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Par mandat

L. Dupong

(061476.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**AMUCO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 49.159.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Signature.

(061521.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**FUN PARK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 67.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

(061527.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**RESOLUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 1, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 81.966.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 juillet 2005.

Signature.

(061529.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**MULLCO S.C., Société Civile.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg E 761.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Mademoiselle Carole Muller, née le 1<sup>er</sup> décembre 1980 à Luxembourg, demeurant 17, rue Kahler, L-8378 Kleinbettingen.

2.- Monsieur Jean Muller, né le 21 décembre 1981 à Luxembourg, demeurant 17, rue Kahler, L-8378 Kleinbettingen.

3.- Mademoiselle Nina Muller, née le 19 septembre 1988 à Luxembourg, demeurant 17, rue Kahler, L-8378 Kleinbettingen, mineure, dûment représentée par Monsieur Edmond Muller.

Tous ici représentés par Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant professionnellement 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en vertu de trois procurations sous seing privé, lui délivrée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter les statuts d'une société civile familiale qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société civile familiale régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales et civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes, et par les articles 1832 et suivants du code civil.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

**Art. 3.** La dénomination de la société est MULLCO S.C.

**Art. 4.** Le siège social est établi au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché sur simple décision de l'assemblée générale.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trois mille euros (3.000,- EUR), divisé en trois cents (300) parts de dix euros (10,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

1.- Mademoiselle Carole Muller, préqualifiée .....	100
2.- Monsieur Jean Muller, préqualifié .....	100
3.- Mademoiselle Nina Muller, préqualifiée .....	100

Total: trois cents parts sociales .....

La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande d'un gérant ou des associés. Les intérêts courent à partir de la date de l'appel des fonds ou apports.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque part représentative du capital social pourra être exercée en usufruit par un associé dénommé «usufruitier» et en nue-propriété par un associé dénommé «nu-propriétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés pour chaque part sont déterminés comme suit:

- droits sociaux dans leur ensemble;
- droit de vote aux assemblées générales et extraordinaires;
- droit aux dividendes;
- droit préférentiel de souscription en cas d'émission de nouvelles parts ou cas d'augmentation du capital social.

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés pour chaque part sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de la liquidation de la société.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non associés sans l'accord des associés représentant 75% du capital en cas de cession entre vifs, respectivement sans l'accord unanime de tous les associés restants en cas de cession pour cause de mort.

En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés et fixé à l'unanimité d'année en année lors de l'assemblée générale statuant sur le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

**Art. 9.** Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois les héritiers de cet associé devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables à l'unanimité de tous les associés.

**Art. 11.** Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour compte de la société.

La société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle d'un gérant tant pour les actes d'administration que pour les actes de dispositions.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

**Art. 14.** Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la société.

**Art. 15.** L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation d'un gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées avec une majorité de 75% des voix.

**Art. 16.** En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérants ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

*Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ huit cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1.- Sont nommés aux fonctions de gérants:

a) Mademoiselle Carole Muller, préqualifiée, demeurant 17, rue Kahler, L-8378 Kleinbettingen;

b) Monsieur Jean Muller, préqualifié, demeurant 17, rue Kahler, L-8378 Kleinbettingen.

2.- Le siège social est établi au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Mostade, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, vol. 149S, fol. 29, case 2. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

J. Elvinger.

(069796.3/211/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**GADI LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.734.

—  
STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth of July.

Before Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., having its registered office at L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 84.396,

here represented by Mrs Stephanie Stacchini, private employee, with professional address in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited company, which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There is formed by the present appearing party mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

**Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan or any loan from a related party, and grant to other companies in which it holds a direct or indirect par-

participation or which form part of the same group of companies as the Company, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name GADI LUX, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty five Euro (EUR 25.-) per share each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10th August 1915 on commercial companies.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, the board of managers will meet at least twice a year. All meetings of the board of managers shall take place in the Grand Duchy of Luxembourg. Written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. Notwithstanding the foregoing, the board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present at a meeting of the board of managers. A resolution of the board of managers may

also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions, which shall be reviewed and signed in the Grand Duchy of Luxembourg by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature. The minutes of each meeting of the board of managers will be kept at the Company's registered office in the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of 10th August 1915, as amended.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 18.** At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the law of 10th August 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and Payment*

All shares have been subscribed as follows:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l. ....	500 shares
Total .....	500 shares

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2005.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euro (1,400.- EUR).

#### *Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the partner representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at two. The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

Mr Alain Heinz, director of companies, born on 17th May 1968 in Forbach, residing in Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri;

Mrs. Géraldine Schmit, director of companies, born in Messancy, Belgium, on 12th November 1969 residing professionally in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

2) The registered office is established in 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3) The partner decides to confer individual signatory powers to Mr Alain Heinz, prenamed and Mrs Géraldine Schmit, prenamed on the Company's bank account for any transactions.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Senningerberg, Luxembourg, on the years and day first above written. The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf juillet.

A comparu:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.396, ici représentée par Madame Stephanie Stacchini, employée privée, résident à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituée et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par la comparante et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La Société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire ou de prêt à des entités apparentées et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de GADI LUX, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance doit se réunir deux fois par an au moins. Toutes les réunions du conseil de gérance devront se tenir au Grand-Duché de Luxembourg. Un avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

**Art. 15.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

*Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites par:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l. ....	500 parts
Total .....	500 parts

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille quatre cents euros (1.400,- EUR).

*Assemblée Générale Constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de deux. Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

Monsieur Alain Heinz, directeur commercial, né le 17 mai 1968 à Forbach, résidant professionnellement 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Madame Géraldine Schmit, administrateur de sociétés, née à Messancy, Belgique, le 12 novembre 1969, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

2. Le siège social de la Société est établi à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3. L'associé décide de conférer le pouvoir de signature individuelle sur le compte bancaire de la Société à Monsieur Alain Heinz, prénommé et Madame Géraldine Schmit, précitée pour toutes transactions.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante représentée comme dit ci-avant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Stacchini, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, vol. 149S, fol. 43, case 7. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 août 2005.

P. Bettingen.

(069926.3/202/310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**LAGENA HOLDING COMPANY A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 15.584.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(061590.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**ANEE SOFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 107-111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 72.414.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 juillet 2005.

Signature.

(061530.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**WGH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 29.286.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 juillet 2005.

Signature.

(061534.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**CREACTION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1329 Luxembourg, 67, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 45.479.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 juillet 2005.

Signature.

(061536.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**THALER ASSURANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 97.126.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 juillet 2005.

Signature.

(061538.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SABROFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.113.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 30 juin 2005 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2005;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 5 juillet 2005.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG05952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061648.3/695/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SKY SIGN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 67.857.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

(061549.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SECURITY LINK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.689.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

(061552.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**SECURITY LINK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.689.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

(061557.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**MENUISERIE PONCIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 1C, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.941.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

*Pour VO CONSULTING LUX S.A.*

Signature

(061551.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**LUXOIL PJS, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 61, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 90.380.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061647.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

**VEGOYA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 58.910.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg en remplacement de Monsieur Edmond Ries.
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

AUDIEX S.A., Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 14 juin 2005:*

\* Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, est nommé Président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061629.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**KATALPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8422 Steinfort, 14, rue de Hobscheid.

R. C. Luxembourg B 95.523.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(061553.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**TMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Längten.

R. C. Luxembourg B 58.578.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(061614.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**SCALFI ESFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 61.525.

—  
L'adresse de Monsieur Roberto Scalfi est dorénavant la suivante:

- Monsieur Roberto Scalfi, résidant au 32, Corso Magenta, 20123 Milan, Italie, Président et Administrateur-délégué.

L'adresse de Monsieur Guido Scalfi est dorénavant la suivante:

- Monsieur Guido Scalfi, résidant au 28, Piazza Castello, 20121 Milan, Italie, Administrateur-délégué.

Monsieur Guido Scalfi a été nommé administrateur-délégué lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2003 et son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061713.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

---

**GROUPEMENT EUROPEEN DE SERVICE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 50.995.

—  
Il résulte d'une lettre adressée à la société GROUPEMENT EUROPEEN DE SERVICE S.A. que Monsieur Pascal Ando, demeurant à Mondorf-les-Bains (L), s'est démis de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2005.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061650.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

62348

**LEGAL & FINANCIAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.904.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 novembre 2004 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 21 décembre 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061640.3/695/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**DEFLANDRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 89.316.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061641.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**LUXEMBOURG NORTH DISTRIBUTION, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 90.397.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2005*

Est nommée commissaire aux comptes pour 3 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Sydrall, L-5365 Münsbach.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061716.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

---

**HYDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 60.295.

—  
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 26 janvier 2005, les décisions suivantes ont été prises:

- les démissions de Monsieur Pierre Hoffmann, Monsieur Dominique Ransquin et Monsieur Romain Thillens en tant qu'Administrateurs A de la société sont acceptées et décharge pour leurs mandats est donnée.
- sont élues aux fonctions d'administrateurs de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires:

Administrateur A:

- Mademoiselle Barbara Schoonbroodt.

*Administrateur B:*

- F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.
- HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A.

La société ne peut être représentée que par la signature conjointe d'un administrateur A et un administrateur B. ces deux résolutions ont effet immédiat.

Suite à cette décision, les Administrateurs sont:

*Administrateur A:*

- Mademoiselle Barbara Schoonbroodt.

*Administrateur B:*

- F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.
- F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.
- HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A.

*Pour la société*

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07472. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(061642.3/695/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

### **MARIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 39.636.

—

#### EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 24 janvier 2005 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 24 janvier 2005.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00551. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(061646.3/695/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

### **BOX DELIVERY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 59.903.

—

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

(061564.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

### **BOX DELIVERY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 59.903.

—

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

(061567.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061649.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061651.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061653.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061655.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061656.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061657.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**ORION VENTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 62.530.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 243 du 15 avril 1998, modifiée par acte sous seing privée en date du 31 décembre 2001, avis publié au Mémorial C 1324 du 12 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORION VENTURE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(061658.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**GISELA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 85.774.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 24 juin 2005*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire, à savoir:

*Administrateurs:*

- M. Andrew Knight, résidant au 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris;
- M. Steven Georgala, résidant au 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris;
- SOLON DIRECTOR LIMITED, ayant son siège social au TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

*Commissaire aux comptes:*

- FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061739.3/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

---

**ESSEVENTUNO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.658.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 8 juillet 2005

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

*Administrateurs:*

- M. Giancarlo Bolgiani;
- Mme Magda Bolgiani;
- BEP MANAGEMENT B.V.

*Commissaire aux comptes:*

- COFES S.A., ayant son siège social au 10, Cours du Rive, C.P. 3096, 1211 Genève 3, Suisse.

Luxembourg, le 8 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061741.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

---

**ELECTROMIND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.

R. C. Luxembourg B 76.547.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(061558.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---

**STONEBRIDGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 62.127.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

(061561.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

---